



#LE DÉCRYPTAGE/p. 8 et 9

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

septembre 2017

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#21

#ÉRAGNY LE MAG



#NOTRE VILLE EN MOUVEMENT/p. 5

**VENEZ COURIR
EN FAMILLE**



#ILS FONT NOTRE VILLE/p. 11

**DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS
DANS LA VILLE**

SUR VOS PROJETS DE
RENOVATIONS ENERGETIQUES

-30%

Credit d'impôt

CONSTRUCTION • RENOVATION IMMOBILIERE • SERVICE



📍 134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

☎ 01 30 37 80 11

✉ contact@habso.fr

www.habso.fr

La solution pour votre habitation



- Maçonnerie
- Couverture
- Terrasse
- Veranda
- Clôture
- Électricité
- Plomberie
- Peinture
- Ravalement
- Isolation
- Fenêtres
- Réparation
- Dépannage



Univers Primeurs

C'est aussi la rentrée chez Univers Primeurs !



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43 - www.universprimeurs.com

Ouvert le dimanche matin

SOMMAIRE

4 #NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Les seniors en action
Venez courir en famille
PLU : dernière étape avant l'enquête publique
Distribution des sacs-poubelle
Rencontrez vos élus référents
Nouveau look pour « Éragny le Mag »
Éragny, un cadre de vie reconnu
Une aide pour vos démarches en ligne

8 #LE DÉCRYPTAGE

Les nouveautés de la rentrée

10 #ILS FONT NOTRE VILLE

Les Apprentis Écrivains, une nouvelle offre associative
Rendez-vous à l'Oktoberfest
Ensemble, nettoignons la nature
De nouveaux aménagements dans la ville

12 #EN INSTANTANÉS

Nouveaux talents en scène !
La mini crèche ouvre ses portes
Un dico pour le passage au collège
Les enseignants à l'honneur
L'Oise en fête
Vif succès pour le bal
Vive l'été à Éragny

14 #EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes



En ce mois de septembre, je suis comme tous les enfants le jour de la rentrée des classes : impatient, motivé mais surtout déterminé. J'aborde ce dernier trimestre avec beaucoup d'optimisme. De très nombreux projets vont en effet voir le jour. Trois d'entre eux sont des engagements pris devant vous dès 2013. Il s'agit des moyens consacrés à la sécurité, à l'éducation de nos jeunes enfants et à la préservation de notre cadre de vie de qualité.

Les travaux du poste de police municipale et du centre de surveillance urbain s'achèveront avant la fin de l'année. À cela, il faut y inclure le déploiement de dix-huit caméras en deux phases en plus des cinq déjà existantes : en novembre et au premier trimestre 2018.

Côté scolaire, le retour à la semaine des quatre jours est effectif dès cette rentrée, plébiscité par près de 80 % des familles et 90 % des conseils d'écoles. Les investissements pour améliorer l'accueil et l'accompagnement sur le temps scolaire sont eux aussi très significatifs : huit nouveaux vidéoprojecteurs interactifs et seize tablettes compléteront le parc des écoles tandis que du mobilier a été remplacé dans certaines classes et habillera les nouvelles.

La protection de notre patrimoine, la maîtrise du développement de notre ville et son embellissement sont indispensables. La révision du PLU sera adoptée en conseil municipal avant la fin du mois de décembre. Il prend en compte ces impératifs. Le label Villes et Villages fleuris y concoure aussi. Le jury a visité Éragny fin juillet et devrait nous livrer son verdict courant octobre. D'ores et déjà, le travail réalisé et l'engagement des agents du service des espaces verts sur de nombreux sujets ont été salués : la valorisation de la biodiversité, les techniques de traitement respectueuses de l'environnement utilisées mais également la promotion, la pédagogie et les actions de solidarité soutenues.

Malgré les freins importants liés à la réduction des dotations depuis 2013 (11 milliards pour l'ensemble des collectivités sur quatre ans) et alors que le gouvernement annonce un effort supplémentaire à faire de 13 milliards d'euros, avec mon équipe municipale, nous continuons d'investir pour améliorer votre quotidien et celui de vos enfants.

Au moment où nous nous apprêtons à publier ce journal, nous apprenons les dégâts considérables causés dans les caraïbes par l'ouragan Irma. Toutes nos pensées vont aux sinistrés.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France



SOLIDARITÉ

LES SENIORS EN ACTION

Alors que 8 % de sa population a entre 65 et 79 ans, Éragny a développé une offre de services et d'animations adaptée aux attentes de ce public de plus en plus actif et impliqué.

De la Journée bien-être, temps fort de l'automne aux sorties à thème, au repas de fin d'année, ce sont autant d'activités ouvertes et accessibles à tous les seniors.

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU BIEN-ÊTRE

Rendez-vous de l'automne, la 14^e édition de la Journée Bien-être sur le thème de la nutrition : *Le contenu de notre assiette est-il toujours bon?* propose, jeudi 12 octobre de 10h30 à 17 heures, de nombreuses animations : table ronde, exposition, pôles d'informations et d'activités. Organisé par le Département des Solidarités, en étroite collaboration avec des partenaires extérieurs tels que l'Agence régionale de Santé (ARS), le conseil départemental ou la MGEN, l'événement rencontre chaque année un vif succès. Près de deux cents participants profitent de la conférence de la matinée pour s'informer (la mémoire, le sommeil, les perturbateurs endocriniens...) auprès de professionnels et des intervenants spécialisés. Le déjeuner, proposé sur inscription, est entièrement préparé et servi par les jeunes élèves du lycée hôtelier Auguste Escoffier. L'après-midi est plutôt consacré à la découverte des activités, associations ou dispositifs dédiés aux seniors à travers un «village» de stands.

PAROLES D'ÉLU



« Alors que le nombre de seniors ne cesse de croître, la Ville doit s'outiller pour mieux les accompagner, leur apporter les services adaptés à leurs besoins et surtout empêcher que ne s'installe un isolement durable. Les nombreuses manifestations que nous proposons, qu'elles soient récréatives ou instructives, y concourent, notre adhésion à la charte départementale aussi. »

Joëlle Martinez
Conseillère municipale déléguée chargée des actions en direction des Seniors, des Anciens combattants et du Handicap

SORTIES ET ACTIVITÉS

Deux fois par an, en septembre et en février, la Ville édite et diffuse le Guide des Activités Seniors qui regroupe l'ensemble des animations et sorties proposées par le département des Solidarités de la Ville et par les associations de la commune. Découverte du patrimoine, ateliers créatifs et multimédias ou déjeuners dansants, la programmation est variée en matière de loisirs. Le guide regroupe également les informations utiles sur la livraison des repas ou le transport en minibus.

CONVIVIALITÉ ET PARTAGE AUTOUR D'UN DÎNER

Chaque année en décembre, la Ville organise le traditionnel repas des seniors. L'occasion pour les quatre cents participants de se retrouver autour d'un repas et de partager quelques pas de danse dans une ambiance festive et conviviale. L'équipe municipale met en place une distribution de colis de fête (sur inscription préalable) à domicile pour les personnes les plus fragiles qui ne peuvent se déplacer.

Pour en savoir plus :

Pôle senior 01 34 33 50 32 / 01 34 33 50 40
ou rendez-vous sur eragny.fr

SPORT

ENEZ COURIR EN FAMILLE

La troisième édition de l'«Éragny Tour» se déroulera samedi 7 octobre. L'occasion rêvée pour rechausser ses baskets après les mois d'été. Plusieurs parcours traversent la ville, ouvrant la course à tous les profils. Du cross des enfants au 10 km chronométré, à vous de choisir, il est encore temps de s'inscrire!



Cette année, la Ville contribue au soutien de l'association Laurette Fugain qui lutte contre la leucémie. Lors de votre inscription, vous aurez la possibilité de réaliser un don d'un montant minimum de 1 €. Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les bâtiments municipaux mais vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne en vous

connectant sur eragny.fr. Cette manifestation sportive, devenue l'un des temps forts de la rentrée, est rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles et des partenaires locaux tels que le magasin Sport 2000 d'Éragny, la Stivo, le comité d'entreprise de Safran, le magasin Les fleurs du Domaine et Simply Market.

300

C'EST LE NOMBRE DE CITOYENS QUI SE SONT INSTALLÉS À ÉRAGNY DEPUIS JANVIER 2017. LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL, EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE, SE TIENDRA À LA SALLE DES CALANDRES, SAMEDI 14 OCTOBRE À PARTIR DE 10 HEURES, POUR PRÉSENTER LA COMMUNE, SES PROJETS ET RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES NOUVEAUX ÉRAGNIENS. LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR Y PARTICIPER EST DISPONIBLE SUR ERAGNY.FR.



URBANISME

PLU : DERNIÈRE ÉTAPE AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera présenté en conseil municipal d'ici la fin de l'année. Il entrera ensuite en phase d'enquête publique avant d'être définitivement approuvé dans le courant de l'année 2018.

Comme c'est le cas depuis le début de la procédure, les habitants et les acteurs locaux sont invités à suivre les différentes étapes et à s'exprimer sur le projet. Ainsi, après avoir organisé plusieurs réunions de secteurs sur les orientations d'aménagement

et de programmation (OAP), la Ville organise, en lien avec la Communauté d'Agglomération et le cabinet d'étude mandaté pour suivre la révision, une réunion publique ouverte à tous les habitants mercredi 4 octobre à 20 heures à la salle Victor Jara. Cette rencontre marquera la fin de la concertation citoyenne. Une enquête publique sera ensuite réalisée à la demande du Maire par un commissaire-enquêteur nommé par le tribunal administratif.

Plus d'infos sur eragny.fr

PROPRETÉ

DISTRIBUTION DES SACS-POUBELLE

Depuis le début de l'année, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise gère entièrement la collecte des déchets. Pour vous accompagner dans cette démarche, les agents de la CACP vous attendent samedi 30 septembre de 9 heures à 16 heures au Centre technique municipal pour retirer les différents sacs de collecte : sacs jaunes pour les emballages ménagers, papier, journaux et revues; sacs en papier pour les déchets verts et sacs noirs pour les ordures ménagères. Une séance de rattrapage est également prévue mercredi 4 octobre de 16 heures à 19 heures.

Plus d'infos sur eragny.fr

PROXIMITÉ

RENCONTREZ VOS ÉLUS RÉFÉRENTS

Lancées depuis plus de deux ans, les réunions de quartier donnent la parole aux habitants. Toujours organisées en présence du Maire et des élus référents, les échanges apportent des réponses concrètes aux préoccupations du quotidien.

A partir du mois d'octobre, plusieurs réunions seront organisées jusqu'à la fin de l'année sur les quartiers de la Danne, de l'Ourcq et des Quatre Arpents. De nouvelles rencontres seront ensuite programmées au premier semestre 2018. Les habitants seront avertis par courrier, déposé directement dans leurs boîtes aux lettres. Ils pourront également retrouver les informations utiles sur le site de la Ville où un formulaire leur permet déjà d'envoyer un message à leur(s) élu(s) référent(s).

**Plus d'info : eragny.fr,
rubrique « exprimez-vous ».**

PUBLICATION

NOUVEAU LOOK POUR « ÉRAGNY LE MAG »

Lors de sa prochaine parution en novembre, le Mag aura subi un «relooking». Le contenu ne changera pas, il parlera toujours de la ville, de ses habitants, de ses élus et de ses nouveautés.

Des changements d'habillage qui permettront de moderniser la mise en page, de dynamiser la couverture et de proposer de nouvelles rubriques plus adaptées au mode de lecture de nos abonnés. Le nombre de pages sera fixé à vingt et le nombre de parutions par an passera à quatre, un à chaque début de trimestre; une parution ponctuelle permettant une meilleure régularité. Le Mag sera toujours distribué et toujours gratuit pour tous.



PAROLES D'ÉLU



« Les sept premières rencontres organisées depuis 2015 ont été très constructives. Cette approche

est incontournable pour bien comprendre la vie dans les quartiers et mieux appréhender les problématiques microlocales. Elles ont permis de lever des doutes, de rassurer sur les projets en cours ou à venir et d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Sept nouvelles réunions seront planifiées d'octobre à juin 2018. »

Thibault Humbert
Maire d'Éragny.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

ÉRAGNY, UN CADRE DE VIE RECONNU



La Ville, qui concourt au maintien de sa deuxième fleur au concours *Villes et Villages fleuris*, a accueilli en juillet quatre membres du jury venus visiter la commune et observer les méthodes de gestion mises en pratique.

Le maire, Olivier Fourches, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, l'Environnement et de la Qualité de la Vie et les responsables du service Environnement et Espaces verts ont fait découvrir la ville et ses

espaces aménagés au fil d'une visite commentée. Fleurissement, approche environnementale, gestion des espaces verts, économie d'énergie, utilisation de techniques innovantes... autant de facteurs qui comptent pour répondre aux critères du label. La gestion de notre territoire suivant les grands principes du développement durable a été abordée lors du parcours et a particulièrement interpellé les visiteurs. La délibération doit avoir lieu à l'automne prochain. Nous ne manquerons pas de vous informer dans le prochain magazine.

SOLIDARITÉ

UNE AIDE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE

À l'heure où la dématérialisation se généralise et où les services numériques sont de plus en plus nombreux, il n'est pas toujours aisé de réaliser ses recherches et ses démarches administratives : difficultés d'accès, manque de pratique, la Ville vous aide à lever les freins.



C'est en répondant à un appel à projets du Fonds Social européen (FSE) que plusieurs ateliers destinés aux demandeurs d'emploi ou habitants en situation d'insertion pourront être proposés dans les différentes structures municipales : à la Miem mais aussi à la Maison des Dix Arpents. Une subvention permettra de faire l'acquisition de matériel numérique et de faire appel aux services d'animateurs spécialisés. Six tablettes seront donc achetées pour permettre aux habitants de se familiariser avec l'environnement informatique, toujours accompagnés par un intervenant de l'association Internet et Informatique pour Tous. De nouvelles initiatives visant à accompagner les recherches d'emplois seront organisées en complément dès le mois d'octobre comme des ateliers de Français à visée professionnelle ou des ateliers de coaching.

En parallèle, quatre nouveaux postes informatiques ont intégré un espace dédié au premier étage de la bibliothèque Albert Camus. Ils permettent d'accéder librement à Internet. Un agent-référent numérique peut également intervenir auprès des usagers pour faciliter l'utilisation des ordinateurs.

Ces initiatives viennent compléter celle du Conseil citoyen des Dix Arpents qui proposera dès le mois d'octobre d'accompagner les habitants qui le souhaitent dans leurs démarches administratives sur informatique, en toute confidentialité. Une permanence aura lieu tous les vendredis de 18 heures à 19 h 30 à la Maison des Dix Arpents. Possibilité de prendre un rendez-vous en réservant au 01 30 37 32 96.



À NE PAS MANQUER

Le 30 septembre à 21 heures au Théâtre de l'Usine, la troupe indienne Katkatha Puppet Arts Trust nous fait réfléchir sur notre monde à travers un théâtre d'objets et d'ombres réalisé par de talentueux marionnettistes, comédiens et danseurs.

Infos : 01 30 37 84 57 / 06 76 87 12 41

Emploi/formation

Le «bus de l'initiative emploi» viendra à la rencontre des habitants, mercredi 4 octobre de 15 heures à 19 heures, dans la rue des Dix Arpents ocre pour vous informer sur les dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à la création d'entreprise.

Réunion du Point Conseil Petit Enfance (PCPE)

Depuis 2015, la Ville informe les parents et les futurs parents sur les modes d'accueil, les droits et les prestations auxquels ils peuvent prétendre pour leurs enfants. Le prochain rendez-vous se tiendra à la Maison de la Challe, samedi 7 octobre de 9 h 30 à 11 heures. Le formulaire d'inscription est en ligne sur eragny.fr.

Agenda

Après le succès de leur premier spectacle dans les salles parisiennes, «Les Divalala» s'installent au Théâtre de l'Usine, samedi 7 octobre à 20 h 30, pour partager leur nouvelle création *Femme, femme, femme* où elles s'interrogent en chansons sur les expériences délivrées par la vie. Mélange d'humour et de délicatesse, les trois artistes reprennent des tubes intemporels de façon surprenante et décalée. Tarifs : 10 € / 5 €. Réservations au 01 34 48 35 55.

INFOS ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit «Oui»

- Le 20 mai** Guillaume Juan et Hanane El Maouaz
Laurent Levasseur et Consuelo Sarmiento
- Le 2 juin** Kevin Huet et Angélique Desmares
- Le 3 juin** David Carpentier et Morgan Chevalier
- Le 9 juin** Jérôme Mpembele et Nsunzi Kiaku
- Le 24 juin** Baptiste Grabowiecki et Aurore Coruzzi
Cédric Hardy et Karina Saidoun
- Le 1^{er} juillet** Pascal Copol et Nelly Rivot
Eric Michel et Jérôme Drouart
- Le 7 juillet** Vincent Berton et Gaëlle Felme
- Le 8 juillet** Stéphane Lesoil et Mai Trinh Nguyen
- Le 15 juillet** Andy Kammerer et Houria Bayousséf
Michaël Migueis et Caroline Ginesy
- Le 28 juillet** Derlis Duarte Nunez et Julie Astruc
- Le 26 août** Franck Ekouya et Romaine Antoine
- Le 2 septembre** Michaël Serva et Clongossi Tano

Parrainages

- Le 2 juin** Anaïs, Liliane, Nathalie Huet
- Le 8 juillet** Marion Menard

Écoles

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE



LE RETOUR À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Après deux mois de vacances, les enfants reprennent le chemin de l'école. La grande nouveauté réside dans le changement du rythme hebdomadaire.

Publié en juin dernier, le décret du 28 juin 2017 a donné la possibilité aux communes de revenir, pour celles qui le souhaitent, à la semaine scolaire de quatre jours dès la rentrée. Ayant anticipé la publication de ce texte, la Ville avait rapidement lancé un sondage avant la fin de l'année scolaire auprès des parents d'élèves afin de proposer une organisation qui prenne en compte l'avis des familles. Une large majorité de parents (79,29%) et de conseils d'écoles (90%) s'était prononcée en faveur de cette nouvelle organisation. Le Directeur académique de l'Éducation nationale ayant acté la mise en application de ces nouveaux rythmes, le Maire a donc validé définitivement ce retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée scolaire 2017/2018. Depuis la rentrée, le temps scolaire est donc réparti sur les journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30. Les parents en ont été informés par courrier avant la fin de l'année scolaire et les services de la Ville ont œuvré tout l'été afin d'offrir une organisation optimale des temps périscolaires dès le premier jour de classe.



NUMÉRIQUE : TOUTES LES ÉCOLES DÉSORMAIS ÉQUIPÉES

Depuis l'installation de la première classe mobile à l'école du Bois en 2015, le déploiement des outils numériques s'est poursuivi dans les écoles de la Ville.

L'objectif était d'équiper toutes les classes de CM2 et cela sera chose faite durant l'année scolaire 2017-2018, puisque huit nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et seize tablettes compléteront le parc des écoles. Les avantages de ces outils sont multiples. Outre le fait de dévelop-

per l'interactivité et d'accompagner les enfants vers l'accès au numérique, il revêt également des atouts pédagogiques. Les enseignements de certaines matières peuvent ainsi inclure des images, des schémas ou des vidéos qui alimentent les propos des professeurs et facilitent la compréhension. Pour d'autres disciplines, le VPI peut être mis en veille et le tableau est utilisable avec des feutres effaçables. Adaptables, modernes et connectés, ces outils accompagnent désormais les enseignants dans leur projet éducatif.

DEVENIR ACTEUR DE LA VIE PUBLIQUE LOCALE

Consciente que l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté s'acquiert dès le plus jeune âge, l'équipe municipale lance le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Les élèves de CM1 et CM2 auront bientôt la possibilité de se présenter aux premières élections qui auront lieu en octobre prochain. Les vingt-huit candidats ayant remporté le plus de votes siégeront en tant que conseillers municipaux des enfants pour une durée de deux ans. Ils seront amenés à proposer et développer des projets au sein de commissions thématiques et à défendre leurs idées lors des réunions du Conseil. Ils pourront également participer à des sorties leur permettant de découvrir les instances et les institutions citoyennes et aux événements officiels de la Ville tels



que les commémorations. Chaque élu prendra sous son aile un jeune membre du CME pour l'écouter et le guider. Les conseillers en herbe seront également accompagnés par un intervenant de la Ville, qui animera les réunions et les orientera vers les bons interlocuteurs pour les aider à faire aboutir leurs projets.

[Plus d'infos sur eragny.fr](http://eragny.fr)

23776,15 €

C'EST LE MONTANT QUE REPRÉSENTE L'ACHAT DU MOBILIER POUR ÉQUIPER LES NOUVELLES CLASSES ET EN RENOUVELER D'AUTRES.

NOUVELLE GESTION DES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le Projet d'Accueil individualisé (PAI) est un document de l'Éducation nationale permettant de prendre en charge les enfants sur le temps scolaire malgré leurs problèmes de santé ponctuels ou permanents. Afin de faciliter le parcours des enfants entre les temps scolaires et périscolaires, un PAI municipal a été mis en place.

Ce document, élaboré par la Ville et s'appuyant sur les textes de loi existants, instaure une relation privilégiée et individualisée entre les familles et les services municipaux concernés. Le PAI Ville est à remplir et à signer par un médecin. Il est accompagné d'un règlement qui doit être signé par les familles. Il décline la procédure et précise certains éléments légaux



(nécessité de mise à disposition d'un traitement, généralisation du panier-repas et des modalités afférentes pour les allergies alimentaires, conditions de renouvellement, de modification ou d'arrêt). Il peut être modifié à tout moment par un avenant signé des deux parties. Les procédures seront ainsi plus sécurisées et les traitements administratifs raccourcis. Les familles auront, quant à elles, un interlocuteur privilégié au sein de la Direction de l'Éducation.

Ce protocole reste indépendant du projet d'accueil individualisé de l'Éducation nationale. La signature de l'un ne dispense donc pas de la signature de l'autre.

RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Avec l'arrivée de nouvelles familles et la mutation démographique de certains quartiers, la Ville doit adapter ses établissements scolaires.

Pour offrir un accueil et un environnement de travail de qualité aux jeunes Éragniens, plusieurs mesures sont appliquées. Tout d'abord, en fonction du nombre d'enfants inscrits dans les écoles, des classes peuvent ouvrir ou fermer. C'est le cas cette année avec deux ouvertures à l'école maternelle la Challe et deux ouvertures à l'école Pablo Neruda, une en maternelle (sous réserve) et une en élémentaire.

À cela s'ajoute un travail réalisé sur la carte scolaire qui définit l'affectation d'un enfant dans une école en fonction de son lieu de résidence. Elle a été modifiée pour cette rentrée, pour une meilleure répartition des élèves. La nouvelle sectorisation prend en compte la création à venir d'un nouveau groupe scolaire au Bas Noyer, dont la construction sera réalisée par la Communauté d'Agglomération à l'horizon 2020.

ÉCRITURE

LES APPRENTIS ÉCRIVAINS, UNE NOUVELLE OFFRE ASSOCIATIVE

À partir de la rentrée scolaire, l'association *Les Apprentis Écrivains* proposera des ateliers d'écriture à la Maison Bernardin de Saint-Pierre pour les enfants allant du CE2 à la 4^e.



L'association Les Apprentis Écrivains a été créée en mai 2017 par trois Éragniens passionnés par l'écriture : Stéphanie Meyer, Florence Charollais et Jacques Melato. Leur but est de proposer aux enfants des activités ludiques visant à développer leur créativité, leur goût pour l'écriture et la lecture, le travail d'équipe... La maison de l'écrivain Bernardin de

Saint-Pierre sera mise à disposition pour les cours qui seront animés par Jacques Melato, professeur des écoles, maître formateur et auteur de conférences pédagogiques à propos de l'écriture. « Associer ce projet au patrimoine de la Ville d'Éragny et à la Maison Bernardin de Saint-Pierre semblait une évidence », affirme notre correspondant à l'association. Chaque mercredi après-midi et samedi

matin, quatre ateliers seront proposés dans le but de créer un magazine et un journal. Pendant les premières semaines de chaque vacance scolaire, des cours de perfectionnement seront également organisés pour renforcer les techniques d'écriture des enfants.

Inscriptions et renseignements :
06 63 58 94 15 ou
lesapprentisecrivains@yahoo.com

DÉCOUVERTE

RENDEZ-VOUS À L'OKTOBERFEST

Pour célébrer le jumelage franco-allemand entre Éragny avec la ville de Munster, l'association *Emex* propose un rendez-vous à la salle des Calandres.

C'est le 30 septembre, à partir de 20 heures, qu'une ambiance « fête de la bière munichoise » s'installera à Éragny. Toujours avec modération, les Éragniens pourront découvrir le goût de la bière allemande, déguster une choucroute et écouter de la musique traditionnelle. Autour de nombreux divertissements la vie et la culture allemande seront présentées aux visiteurs.

Cette soirée conviviale est préparée par l'association *Emex* en partenariat avec le *Lions Club d'Éragny*. L'association sera bien évidemment présente pour vous présenter le jumelage qui nous unit avec Munster depuis de nombreuses années.

Réservation obligatoire au 01 34 64 03 17

ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE, NETTOYONS LA NATURE

Le 30 septembre, une opération de nettoyage de la Ville est organisée par les membres du comité de soutien *Un autre avenir pour Éragny* et le *Lions Club d'Éragny Boucles de l'Oise*, en partenariat avec la Mairie et le magasin *Leclerc de Conflans*.

Tous les volontaires sont invités à participer à cette initiative citoyenne. Pour cela, rendez-vous à 9h30 à la Maison de la Halle pour trois heures d'intervention dans les quartiers. Au-delà de contribuer au nettoyage des espaces publics, c'est également l'occasion de diffuser des messages de sensibilisation et de responsabilisation. En effet, le travail effectué par les services de la Ville ne peut être



efficace et visible que s'il est respecté par chacun. C'est pourquoi les écoles, les centres de loisirs et les partenaires institutionnels ont également été associés à l'opération.

Plus d'infos sur eragny.fr

TRAVAUX

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DANS LA VILLE

Certains chantiers ont déjà commencé et d'autres ne sont pas encore entamés, mais les nouveaux aménagements prévus sur notre territoire vont contribuer au dynamisme économique et à l'accueil de nouveaux habitants dans notre commune.

D'abord au Clos Santeuil où les travaux ont déjà débuté avec l'arrivée prochaine de l'enseigne Grand Frais spécialisée dans les produits frais et de saison. Situé rue des Érables, l'espace aménagé devrait prochainement accueillir de nouvelles enseignes dans trois entrepôts. Au Clos du Manège, l'aménagement concerne, et c'est une première de-



puis longtemps, la construction de maisons individuelles. Situé près du parc des sports, à la limite d'Herblay, le projet prévoit une vingtaine de pavillons et quelques logements en

petit collectif de deux niveaux. La livraison est prévue pour 2019.

Enfin, rue du Parc, la réalisation de l'État prévoit, courant 2018, la livraison de trente studios et de deux salles communes destinés à accueillir des personnes handicapées par des troubles psychiques mais dont l'état et l'autonomie sont suffisantes pour leur permettre un retour vers l'emploi.



PORTRAIT

THIERRY DIDELOT UNE AVENTURE SOLIDAIRE ET SPORTIVE AU VIETNAM

Engagé auprès de l'association «Grand Large» qui fait partager le plaisir de la randonnée et de la course aux personnes non valides, Thierry Didelot, Éragrien

de longue date, nous raconte son dernier périple.

Le défi était de taille : participer au raid Vietnam, une course de plus de 100 km effectuée en équipe autour de Victor, un jeune homme de Jouy-le-Moutier souffrant de handicap. Grâce à la mobilisation des bénévoles et des organisateurs, le pari est gagné puisque les cinq étapes de plus de 20 kilomètres chacune ont été franchies avec brio. L'effort physique était intense : transporter une «joellette», le fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite, n'est jamais une tâche aisée. Pour y parvenir, huit coureurs se sont relayés! Afin de faciliter leur participation et leur avancée, les organisateurs avaient accepté la participation de l'équipe en tant qu'association handisport et réduit le parcours sur certains tronçons.

Cette expérience unique, où le dépassement de soi a forgé de nombreux souvenirs, a été partagée avec les parents de Victor, venus participer au Raid sur le parcours randonnée. Des liens se sont créés au sein du groupe de Cergypon-tains. Mais les rencontres avec les autres coureurs et avec les habitants, chez qui les participants faisaient étape chaque nuit, ont également été la source d'échanges mémorables.

À peine revenu, Thierry pense déjà à son prochain challenge, pourquoi pas une participation à l'Éragny Tour? Qui sait, nous aurons peut-être l'occasion de le croiser sur le parcours!

Pour contacter l'association
ou devenir membre :
grand.large@laposte.net



Nouveaux talents en scène !

La canicule n'aura pas empêché les Éragniens de se rendre à l'Espace des Calandres pour célébrer l'arrivée de l'été

avec les artistes locaux, issus de la grande sélection musicale « Talents en Scène » qui avait eu lieu les mois précédents l'évènement. Bravo et merci aux artistes qui ont participé.

21 juin

La mini crèche ouvre ses portes

Pour la première fois, la mini crèche située à la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes aux futures familles. Un moment qui a permis aux auxiliaires de puériculture d'échanger avec les parents sur les questions du quotidien et de faire visiter la structure. Les parents étaient ravis de cette parenthèse avant la course de la rentrée.

27 juin



28 juin

Un dico pour le passage au collège

Les élèves de CM2 passant en sixième ont tous reçu un dictionnaire remis individuellement par les membres de la Caisse des Écoles. La Ville leur a également décerné un certificat de fin de primaire, marquant la fin de leur parcours à l'école et leur passage au collège. Félicitations à tous !





Les enseignants à l'honneur

30 juin

Les enseignants des écoles, collèges et lycées de la Ville étaient conviés à l'Hôtel de Ville par le Maire et les élus afin de célébrer les départs en retraite et les mutations. Monsieur Le Boul, proviseur du Lycée Escoffier, et Monsieur Ferret, professeur au restaurant, ont été mis à l'honneur par le Maire.



L'Oise en fête

1^{er} et 2
juillet

Ce dimanche, les promeneurs ont bravé la pluie pour assister à l'inauguration de la première cabine d'échanges de livres installée sur les berges de l'Oise. Une fois le soleil revenu, musique et peinture ont animé le chemin de Halage jusqu'à la fin de l'après-midi.



13 juillet

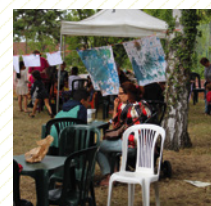
Vif succès pour le bal

Les Éragniens ont été nombreux à se réunir à l'espace des Calandres à l'occasion de cette nouvelle édition du bal populaire. Le tournoi de pétanque et les jeux en bois ont plongé les premiers visiteurs dans une ambiance conviviale très vite réchauffée par la chanteuse et l'accordéoniste qui ont animé le temps du repas. La fin de soirée a été marquée par le bar à champagne des pompiers et par les danseurs réunis sur la piste.

Vive l'été à Éragny

du 12
juillet au
4 août

Cette année, la Plaine des Loisirs a laissé place à un nouveau dispositif, « Vive l'été » qui a regroupé des animations inédites au Parc urbain et dans le quartier de la Cavée. Durant ces quatre semaines, ces nouveaux lieux ont permis d'accueillir un public plus large, qui n'a pas manqué de manifester sa satisfaction auprès du personnel de l'animation. Les ateliers à thèmes et les activités sportives, inscrits à la programmation marquée par des événements familiaux (loto, kermesse géante, spectacles de rue, cinéma en plein air), ont permis de profiter pleinement des vacances à Éragny.



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

GOUVERNEMENT ET PREMIÈRES ANNONCES, APRÈS L'EFFERVESCENCE, LES PREMIÈRES TURBULENCES : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES NE SERONT PAS ÉPARGNÉES, LE SERVICE PUBLIC DEVRAIT ENCORE SOUFFRIR.

Un gouvernement aux têtes nouvelles, une Assemblée nationale elle aussi largement renouvelée et voilà que le Président de la République reproche à ses ministres de produire du « pipi de chat ». Il n'aura pas fallu longtemps pour que le renouvellement souhaité souffre finalement du manque d'expérience, de l'absence d'expertise, voire de vision. Est-ce surprenant ? Le mois de juillet a été émaillé par de nombreux couacs, entre autres la démission du Général de Villiers ou la baisse surprise des APL sans réelle concertation. La secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes symbolise à elle seule ces approximations, sa dernière sortie visant les obstétriciens n'ayant laissé personne indifférent. La communication soignée de la campagne présidentielle semble déjà vaciller.

À l'instar de ces demi-surprises, la volonté de réaliser 13 milliards d'économies jusqu'en 2022 sur les seules collectivités territoriales n'est pas passée inaperçue. Ajoutée à la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers (les modalités de sa mise en application demeurent pour l'instant floues), cette mesure pourrait encore fragiliser la qualité du service public, dégrader les conditions de travail des fonctionnaires et frustrer davantage des administrés attachés au service public de proximité. Et elle pourrait aussi inciter certaines Villes à compenser la perte de ressource par une hausse des taxes foncières.

Nous nous inquiétons de ces nouvelles intentions alors que nous avons planifié l'ensemble de nos projets depuis 2014. À cela il faut ajouter des obligations légales qui pèsent très lourdement sur notre capacité d'investissement. Ces contraintes nouvelles ralentissent leur mise en œuvre, nous obligeant à phaser nos programmations de façon pluriannuelle afin de mieux absorber les réductions de dotations. Des efforts considérables ont été consentis pour contribuer à l'effort de réduction de la dette publique sous le précédent quinquennat tout en préservant nos ambitions pour Éragny et les Éragniens. Cette nouvelle cure d'austérité risque néanmoins d'avoir des conséquences importantes pour bon nombre de collectivités.

Malgré cela, notre volonté affichée dès 2013 de ne pas augmenter les impôts demeure intacte.

Tribune des groupes minoritaires

RETOUR

En cette rentrée, si nous espérons que les vacances ont été agréables et profitables pour la majorité des Éragniens, force est de constater que l'été dans notre ville n'a pas été une partie de plaisir pour beaucoup.

D'abord parce que les travaux – dont nous ne contestons pas la nécessité – sur la RN184 ont perturbé le quotidien de chacun, coupant la ville en deux, interrompant les liaisons entre quartiers, entraînant pertes de temps et embouteillages permanents... inconvéniens liés à une information défaillante, à une signalisation inexistante, à une coordination des chantiers hasardeuse ajoutant les travaux du boulevard de l'Oise aux difficultés de circulation.

Préoccupations aussi pendant les vacances pour les parents d'élèves qui, cette année encore, ont du faire face et s'adapter aux changements d'organisation de la semaine scolaire avec le retour de la semaine de quatre jours décidé par la municipalité à la suite d'un « référendum » organisé en catimini, sans débat, sans explications des avantages et des inconvéniens, sans considération de l'intérêt des enfants.

Les élus **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat – uncoeurpoureragny@gmail.com

Nous avons vu ces images, le choc, le drame, l'horreur. Les gens déboussolés, les paysages lunaires. Après Irma ne vient pas encore le temps de l'apaisement... arrive José. Donner des noms à ces tornades revient à humaniser l'inhumain, l'inqualifiable, le chaos.

Des tribunes seraient déplacées. Pensées !

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** » Audrey Moreau - Frédéric Parent – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr - 06 70 27 25 40



#ÉRAGNY LE MAG n°21 - SEPTEMBRE 2017
Ville d'Éragny-sur-Oise – Directeur de la publication : Thibault Humbert Direction de la Communication : com@eragny.fr – 01 34 48 35 34 – Conception : Agence Aire/ Groupe Rouge Vif – Rédaction : Léa Vergnes – Charlotte Riguera – Laure Henaux
Mise en page : Christophe Sirot/Ville d'Éragny - Publicité : Bucerep - 06 59 23 23 43 - Crédits photos : Photothèque municipale - Franck Petiton – Impression : Imprimerie PDI – 8500 ex sur papier recyclé – Papier 135 g demi-mat FSC



FAIRE MIEUX

MOINS CHER

Centre commercial Art de Vivre
95610 Eragny
Tel: 01 34 30 45 55

castorama
Ensemble on peut tout faire

Résidence Le Prieuré

Votre Résidence Médicalisée
EHPAD

*Vivre en EHPAD
autrement :
Soyez chez vous
à nos côtés*

Venez nous rendre visite
Et découvrez notre maison !

info@laresidenceleprieure.fr www.laresidenceleprieure.fr

Tél. : 01 39 72 14 14
48, rue Arnoult Crapotte (rue du Cinéville)
78700 Conflans-Sainte-Honorine

RÉSIDENCE
LE PRIEURÉ

CENTRE E.LECLERC

**CONFLANS
SAINTE HONORINE**



**OUVERT
TOUS LES DIMANCHES**

DE 09H00 à 12H45